

Conseil exécutif de l'ACEP
Compte rendu de la réunion du 22 septembre 2010
Bureau national de l'ACEP
Salle de conférence
17 h 45

Présences : C. Poirier (présidence), J.-L. Bourdages, I. Dawson, R. Duranceau, S. Maguire, S. Mullen, J. Pentick, G. Phillips, A. Picotte, L. Whitmore, C. Danik, J. Ouellette, D. Martin.

Absences justifiées : S. Chatterton, C. Lakaski, D. Londynski, G. Thibault-Gosselin, M. Zinck, R. Zwicker.

1. Points aux fins d'approbation

1 a) Adoption de l'ordre du jour

Le point Comité de vérification est ajouté en 5 a) et le reste des points est renuméroté en conséquence.

Résolution : Il est proposé par L. Whitmore et appuyé par R. Duranceau d'adopter l'ordre du jour, avec modifications. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

1 b) Compte rendu du huis clos du 23 juin 2010

Ce point est discuté à huis clos.

1 c) Compte rendu du 23 juin 2010

On demande d'ajouter le mot « prévus » après le mot « déficits » dans le troisième paragraphe du point Cotisations de l'ACEP.

Deux erreurs typographiques sont notées aux points Négociations collectives et Critiquer le personnel.

Résolution : Il est proposé par L. Whitmore et appuyé par S. Mullen d'adopter le compte rendu, avec modifications.

Pour = 9, contre = 0, abstention = 1. **Résolution adoptée.**

1 d) Postes vacants au CEN

Les membres suivants sont nommés dans les postes vacants à la suite d'un vote secret : Cindy Creran, Kim Piché et Sharon Pichie.

1 e) Comités de négociation collective

Comité de négociation collective EC

Les membres suivants se sont portés volontaires pour faire partie du comité :

Todd Johnson, Normand Faulkner, Kim Piché, Lawrence Mangano, Patrick Warner, Laura Munro, Gord Brennan, Ambrose Wong et Gabriel Breton.

Résolution : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par R. Duranceau d'approuver la nomination de tous les membres mentionnés ci-dessus pour former le Comité de négociation collective EC. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Comité de négociation collective TR

Les membres suivants se sont portés volontaires pour faire partie du comité :

André Picotte, Isabelle Girouard, Lionel Perrin, Marc Vallée, Matthew Ball et Pascal Machado.

Résolution : Il est proposé par L. Whitmore et appuyé par S. Mullen d'approuver la nomination de tous les membres mentionnés ci-dessus pour former le Comité de négociation collective TR. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

2) Rapports

2 a) Rapport du président

Depuis notre réunion du 23 juin, l'actualité syndicale a été passablement bien remplie. Certains sujets, comme le recensement, ont monopolisé notre attention surtout en juillet. J'ai même été contacté par les médias au cours de mes vacances. Le nombre d'affichages sur notre site internet témoigne du niveau d'activité plutôt élevé pour la période estivale.

Le Comité consultatif sur la pension de la fonction publique s'est réuni dans nos locaux et nous comptons renouveler l'invitation au Comité. Parlant pension, notre équipe de communication a travaillé au numéro du bulletin Entre professionnels portant sur le régime de retraite. Ce numéro, encore une fois, a été très bien accueilli tant parmi nos membres que dans les médias, ou même au Conseil du Trésor. Le journal *Le Droit* faisait état de notre étude ce matin.

Nous avons commencé à planifier la prochaine ronde de négociations aux 3 tables. En effet, les conventions collectives de nos membres viennent à échéance en 2011 et le processus doit débuter maintenant. Par contre, le Conseil du Trésor vient de lancer un pavé dans la mare des syndicats en

proposant une « négociation accélérée » à l'Alliance de la fonction publique. L'offre a été faite par la suite à l'Institut. Je suis en communication avec nos collègues des autres syndicats. Nous surveillons la situation de près.

En raison de la charge de travail élevée du directeur exécutif, j'ai demandé à Jean de prendre en charge certains dossiers et certains comités. Entre autres, les communications et la mobilisation relèvent maintenant de Jean.

Parlant de mobilisation, j'ai rencontré hier nos collègues de l'Institut et de l'Association des agents financiers pour discuter d'un projet d'activité conjointe présenté par le Comité d'éducation et de mobilisation. Nos partenaires sont enthousiastes. Par ailleurs, le magazine Ottawa Life consacrera un long article sur l'ACEP, l'Institut et l'AAF, tous des syndicats représentant des professionnels. Nous sommes passés chez le photographe hier pour la page couverture du magazine.

2 b) Rapport des Services professionnels

Affaires internes

Allan Stead a quitté son poste à durée déterminée d'agent des relations de travail de l'ACEP. L'emploi à durée déterminée de Luc Gervais a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2011 (à confirmer au plus tard le 31 mai 2011). Bertrand Myre a été rappelé du programme Échanges Canada et est revenu à l'ACEP cette semaine.

Contestation en vertu de la Charte

Le conseiller juridique de l'Association a préparé des affidavits avec un groupe de témoins experts. La prochaine étape sera de finaliser les affidavits supplémentaires des témoins principaux de l'ACEP et de l'IPFPC, Walter Belyea et Claude Danik. Tous les affidavits devraient être terminés d'ici le début de novembre.

Négociation collective

Par suite de votre approbation de la composition des comités de négociation collective TR et EC, l'ACEP invitera les membres nouvellement nommés à une première réunion. Le comité de négociation EC se réunira le 26 octobre; le comité TR se réunira le 8 novembre.

Aucun volontaire ne s'est avancé pour être membre du comité de négociation de la Bibliothèque du Parlement. Nous devons donc revenir à la charge et demander à la section locale de solliciter des volontaires. En vertu des Statuts, l'ACEP ne peut pas se présenter à la table des négociations sans un comité constitué conformément au règlement 7.

Tutelle de la section locale 503

Veillez lire mon rapport présenté sous un autre point de l'ordre du jour.

Système de fichier syndical d'adresses (IPFPC c. Agence du revenu du Canada)

À la suite de mon dernier rapport, une conférence préalable à l'audience a eu lieu le 15 juin. La Cour d'appel fédérale (CAF) a annulé l'ordonnance de consentement de la Commission des relations de travail dans la fonction publique IPFPC c. ARC. Le statut d'intervenant à part entière a été accordé à l'ACEP par le comité de la Commission des relations de travail dans la fonction publique. Les audiences sont fixées aux semaines des 1^{er} et 15 novembre 2010. Les parties présenteront leur preuve la première semaine et leur plaidoirie la deuxième semaine. Le statut d'intervenant a également été accordé au Commissariat à la protection de la vie privée, à M^{me} E. Bernard, l'employée de l'ARC qui a contesté avec succès l'ordonnance de consentement devant la CAF, de même qu'à l'AFPC et à certains employeurs distincts (Parcs Canada, ACIA, etc.).

Grief de principe (27.07 – ACEP c. Conseil du Trésor)

M^{me} Michèle A. Pineau, vice-présidente de la Commission des relations de travail dans la fonction publique a entendu l'affaire le 9 septembre. Nous attendons maintenant la décision.

Décision de la CRTFP

Valéry LaBranche

La décision LaBranche a été rendue le 18 mai 2010. M^{me} LaBranche est membre de l'ACEP et était représentée par un agent des relations de travail de l'ACEP. Nous n'avons pas réussi à régler l'affaire des recours. Une conférence préalable à l'audience a eu lieu le 17 septembre. La médiation est prévue pour les 13 et 14 décembre et si celle-ci ne réussit pas, l'affaire sera entendue à compter du 28 février 2011. M^{me} LaBranche est représentée par Peter Engelmann (SGM) et Lionel Saurette (ACEP).

Audiences

Causes de l'ACEP devant être entendues devant la CRTFP :

Ottawa	12 – 14 octobre	Renaud c. ACEP (PDT)	
Ottawa	21 – 22 octobre	Chaudhary (discrimination)	Santé Canada
Ottawa	12 novembre	Dyskstra et al. (paye)	TPSGC (BtB)
Ottawa	28 février		

	- 4 mars	LaBranche (discrimination)	Passeports
Canada			
Ottawa	23 – 25 février	Perkovic	Élections Canada

Veillez noter que les audiences peuvent être reportées ou annulées jusqu'au jour précédant l'audience. Le rôle d'audiences de la CRTFP peut être consulté à

http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro_e.asp

http://www.crtfp-pslrb.gc.ca/hearingschedules/intro_f.asp

Rapport de cas

Un membre a été congédié pour un motif valable (usage frauduleux des congés de maladie). Le grief du membre a été renvoyé à l'arbitrage. Les parties ont conclu un accord et un protocole d'entente a été signé. Les modalités du protocole sont confidentielles.

La demande de remboursement de frais dentaires d'une membre a été refusée et renvoyée au conseil du régime dentaire du CNM, qui a refusé d'exercer sa compétence parce que la demande avait été présentée alors que le membre n'avait pas adhéré au régime. La membre a présenté la preuve qu'une erreur avait été commise par l'employeur quant à la date de son adhésion au régime. L'ACEP a alors fait des représentations auprès des représentants du ministère qui ont accepté de rembourser à notre membre la totalité de la somme demandée.

Une membre a demandé l'aide de l'Association pour une question de salaire. Elle s'inquiétait du rajustement salarial apporté au poste qu'elle avait occupé par intérim comme CR de 2002 à 2006. Après la fin de sa nomination intérimaire, son poste d'attache a été reclassifié de SI-01 à SI-02 rétroactivement à 2002. Selon les calculs de l'employeur, la membre lui devait de l'argent. Le dossier était compliqué, car plusieurs mesures de dotation étaient en cause. Par suite de l'intervention de l'ACEP, l'employeur a reconnu qu'en fait il devait de l'argent à la membre et lui a remboursé la somme de 2 200 \$.

3) Suivis

3 a) Tutelle de la section locale 503 (à huis clos)

Ce point est discuté à huis clos.

3 b) Plainte harcèlement (à huis clos)

Ce point est discuté à huis clos.

3 c) Comité d'enquête (à huis clos)

Ce point est discuté à huis clos.

4) Questions de fond aux fins de discussion

Sans objet.

5) Comités

5 a) Comité de vérification

L'ébauche des états financiers vérifiés est examinée.

Résolution : Il est proposé par A. Picotte et appuyé par R. Duranceau de recommander les états vérifiés aux membres. **Résolution adoptée à l'unanimité.**

5 b) Comité des finances

L'état des résultats pour les périodes se terminant le 31 mai 2010 et le 30 juin 2010 est examiné.

5 c) Comité de sensibilisation et de mobilisation

R. Duranceau fait le point sur les rencontres et les séances qui ont eu lieu depuis l'établissement du comité. Il mentionne qu'il y aura bientôt une séance de sensibilisation avec l'IPFPC et l'ACAF le 28 octobre 2010.

5 d) Comité des communications

Pas de rapport ce mois-ci.

5 e) Négociations avec le SEA (à huis clos)

Ce point est discuté à huis clos.

6) Levée de la séance

Résolution : Il est proposé par L. Whitmore et appuyé par R. Duranceau de lever la séance à 20 h 30. **Résolution adoptée à l'unanimité.**